



LE PETIT ECHO



LE MOT DU MAIRE

Le mois de mars dernier a été marqué par les élections municipales dans toute la France.

Les Neuvilleois et Neuvilleises ont voté leur conseil municipal avec une participation de 52.88% des électeurs inscrits.



Je tiens, au nom du conseil municipal, à remercier celles et ceux qui se sont déplacés pour ce scrutin et ont apporté leur soutien et leur confiance au programme présenté pour ce mandat de 6 années.

C'est une nouvelle équipe, rajeunie, avec 9 nouveaux conseillers. Elle est composée de 8 femmes et 9 hommes motivés pour poursuivre la gestion et le développement de notre village.

Je remercie vivement celles et ceux qui ont décidé de ne pas s'engager pour un nouveau mandat après avoir participé activement durant de nombreuses années au bon fonctionnement de la commune.

L'évolution de notre commune ne peut s'effectuer que collectivement, en œuvrant ensemble pour le bien vivre à La Neuville.

Ensemble avec les élus, le personnel communal, les associations, les bénévoles de la médiathèque, les enseignants de l'école La Clairière, et bien sûr les Neuvilleises et les Neuvilleois.

Nous veillerons à poursuivre nos actions en étant attentifs, accessibles et disponibles.

Dans un monde où le numérique se développe au détriment du contact humain, n'hésitez pas à pousser la porte de la mairie.

C'est un espace qui vous accueille quatre jours par semaine pour répondre à vos démarches administratives et vos questions.



Selon les sondages, les mairies sont des lieux de proximité appréciés dans toutes les communes de France.

Nous vous souhaitons de belles journées printanières et vous invitons à profiter de l'animation « La faites du vélo » organisée le 30 mai à La Neuville.

Bien à vous
Thierry DEPOORTERE
Maire de La Neuville



Sommaire

- Page 1
Le mot du maire
- Pages 2 à 3
Actualités
- Page 4
« Faites du vélo »
- Page 5
Panier Pévèlois
- Pages 6 et 7
Communauté de Communes Pèvèle Carembaut
- Page 8
Aménagements
- Page 9
Environnement
- Page 10
Ecole/ associations
- Page 11
Animations
- Page 12
En images
Etat civil

Horaires Mairie :

Lundi et jeudi
de 13h à 18h30

Mardi et vendredi
de 13h à 17h

Lors du premier conseil municipal du vendredi 20 mars, les élus du nouveau conseil municipal ont élu le maire et les 3 adjoints.

Découvrez la répartition des conseillers municipaux dans les différentes commissions de travail sur le site de la commune: www.la-neuville.fr



Thierry DEPOORTERE
67 ans, retraité

Maire
Conseiller communautaire



Danièle CAMBIER
73 ans, retraitée

Première adjointe CADA*
Finances Communication



Dominique DHALLUIN
68 ans, retraité

Deuxième adjoint
Travaux Sécurité



Valérie VANLAER
64 ans, retraitée

Troisième adjointe CME*
Environnement Ecole



Ludwig LESOIN
41 ans, chauffeur PL
Conseiller municipal



Nicole LACANTE
67 ans, retraitée
Conseillère municipale



Didier BOIRON
73 ans, retraité
Conseiller municipal



Céline AGUZZI
42 ans, agent
immobilier
Conseillère municipale



Didier LESOIN
66 ans, retraité
Conseiller municipal



Anne DELAUTRE
66 ans, retraitée
Conseillère municipale



Guewen CRAPART
40 ans, ingénieur
d'étude en informatique
Conseiller municipal



Aurélie BERNARD
42 ans, orthophoniste
Conseillère municipale

- CADA Communauté Amis Des Aînés
- CME Conseil Municipal des Enfants



Thomas PANIEN
41 ans, chef
d'entreprise
Conseiller municipal



Olivia SELLIER
42 ans, professeure
des écoles
Conseillère municipale



Nicolas AMEYE
28 ans, professeur des
écoles
Conseiller municipal



Patricia BLASZCZYK
60 ans, responsable
pédagogique
Conseillère municipale
suppléante



Loïc FRUCHART
34 ans, opticien
Conseiller municipal
suppléant

Les dossiers en cours:

- Sécurité rue du Général de Gaulle.
- Stationnement et sécurité rue de Wahagnies.
- Vidéoprotection.
- Création d'une piste cyclable sur le sentier des jardins avec la Pévèle Carembault
- Création d'un équipement intercommunal en collaboration avec la Pévèle Carembault .
- Etude d'un nouveau quartier en zone 1AU.

Clôture, demandez l'autorisation

Nouveau !



Vous avez envie de clôturer votre jardin ou de changer votre vieille clôture ?

Depuis le 26 mai 2025, vous devez passer par la case « demande d'autorisation d'urbanisme ». L'objectif est de mieux gérer l'écoulement des eaux pluviales et le passage de la petite faune ainsi que de mieux encadrer l'aspect architectural des clôtures.

Pour tout travaux de clôture, vous devrez donc remplir un dossier de déclaration préalable de travaux sur le site portailurbanisme.pevelecarembault.fr afin d'obtenir une autorisation de votre mairie. Toutes les communes du territoire sont concernées sauf Chemy, Orchies et Thumeries.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Présentation de la commune, informations pratiques (associations, école, mairie...), animations,...



Vous vous êtes installés à La Neuville en 2024 2025 ou 2026 ?

Faites-vous connaître en mairie avant le 30 mai afin de participer au pot d'accueil des nouveaux Neuvilleois organisé le dimanche 7 juin à 11h salle la Clairière.

Contactez-nous: laneuville.mairie@orange.fr
03 20 86 97 67

UNE ANIMATION EXCEPTIONNELLE À LA NEUVILLE LE 30 MAI DE 10H À 18H



Le samedi 30 mai, La Neuville et la Pévèle Carembault vous donnent rendez-vous pour une journée d'animations familiales gratuites.

- ⊙ parcours famille et baby vélo,
- ⊙ concours de vélos décorés,
- ⊙ spectacle,
- ⊙ mini rando vélo,
- ⊙ critérium des as,
- ⊙ manège à vélos,
- ⊙ vélos rigolos,
- ⊙ structures gonflables,
- ⊙ exposition de vélos cargos,
- ⊙ fabrication de toupies,
- ⊙ karts à pédale,
- ⊙ stand réparation vélo
- ⊙ trottinettes électriques,
- ⊙ rosales,
- ⊙ stand maquillage ...



Les associations de La Neuville proposeront toute la journée une petite restauration (sandwichs, hot-dog, crêpes, boissons,...)



Vous désirez apporter votre aide durant cette journée ?

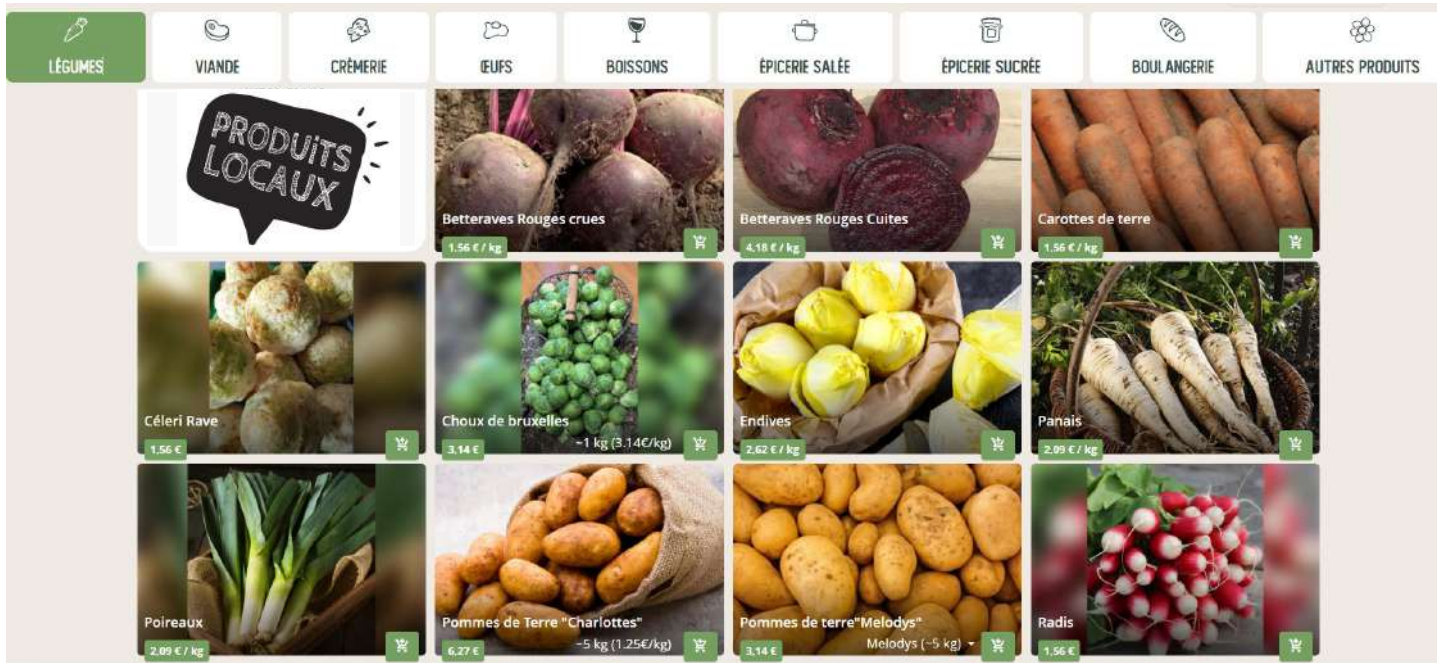
Contactez la mairie au 03 20 86 97 67





ACHETEZ LOCAL AVEC LE PANIER PÉVÈLOIS

LE PANIER PÉVÈLOIS vous permet de commander chaque quinzaine des produits locaux de saison, frais et de qualité.



- 1: Je choisis et commande sur mon smartphone ou mon ordinateur sur l'adresse: <https://www.local.boutique/le-panier-pevelois>
- 2: Je paie en ligne
- 3: Je récupère ma commande dans la salle associative située à côté de l'école de La Neuville le mercredi de 17h30 à 19h,



Calendrier des prochains paniers

- Mercredi 15 avril
- Mercredi 29 avril
- Mercredi 13 mai
- Mercredi 27 mai
- Mercredis 10 et 24 juin



NOUVEAU

Vous êtes âgé(e)s et avez des difficultés à vous déplacer.
 Nous pouvons vous livrer votre commande
 Vous désirez de l'aide pour installer et utiliser l'application. N'hésitez pas à solliciter les services de la mairie



AIDE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Pévèle Carembault ainsi que la commune de La Neuville reconduisent l'aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'un kit d'électrification.

Pévèle Carembault : 200 €

Commune de La Neuville : 50€ soit une aide totale de 250 €

Elle est élargie pour l'acquisition d'un **vélo reconditionné** chez un professionnel .

De même, l'aide à l'achat d'un **kit d'électrification** d'un vélo standard est maintenue à hauteur de 50% du prix avec un plafond de 100 euros, abondé de 50€ par la commune.

Ces aides s'inscrivent dans le cadre du soutien à la mobilité durable sur le territoire de Pévèle Carembault.

Le formulaire de subvention est disponible sur le site demarches.pevelecarembault.fr



DÉCOUVREZ LE FESTIVAL DES CULTURES URBAINES

Le programme est bouclé et vous n'allez pas être déçu !

Les 25 et 26 avril 2026, Pévèle Carembault et 4 associations locales organisent la seconde édition du Festival Cultures Urbaines à la Pévèle Carembault Arena à Orchies.

Vous pourrez découvrir différentes disciplines grâce à des ateliers et spectacles gratuits : **hip hop, breakdance, foot freestyle, graffiti, Djing, double dutch...**

Réservez dès maintenant vos places pour le concours Dance Arena du samedi 25 avril (à 19h – 12€) et le battle « Kinétique » le dimanche 26 avril (à 14h – à partir de 5€).

Toutes les infos sur pevelecarembault.fr



DISPOSITIFS D'AIDES « MaPrimeRénov »

Il y a du nouveau du côté des **dispositifs d'aides MaPrimeRénov**.

Désormais si vous souhaitez bénéficier du parcours accompagné à la rénovation globale d'ampleur et **obtenir des aides pour réaliser vos travaux**, vous êtes obligés de **rencontrer un conseiller France Rénov** . (Obligation d'attestation valable uniquement pour ce parcours).

En Pévèle Carembault, **2 conseillers France Rénov** sont là pour vous accompagner sur ce sujet. Contactez-les en remplissant le formulaire sur demarches.pevelecarembault.fr ou en composant le **03 20 79 20 80**.



INITIEZ-VOUS AU COMPOSTAGE

Le **compostage** permet de **transformer les restes de repas** et les déchets verts du jardin **en un véritable engrais** pour les plantes du jardin.

C'est une solution pour recycler les biodéchets, agir pour la planète en diminuant son impact carbone généré par la collecte et le transport des déchets.



Dès maintenant, vous pouvez réserver votre place pour assister à une initiation au compostage.

Pévèle Carembault vous propose **des rendez-vous** pour découvrir cette discipline qui permet de **valoriser certains de vos déchets** (épluchures, tontes de pelouse...). Ces **initiations gratuites** sont animées par un **maître-composteur**.

Chaque participant recevra un **bac composteur en bois offert par Pévèle Carembault**, à installer dans son jardin.

Planning et inscription sur: pevelecarembault.fr dans la rubrique « Mon quotidien – Gestion des déchets ».

IMAGINONS ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN



La **Métropole Européenne de Lille (MEL)** et **Pévèle Carembault** invitent les habitants à participer à la révision du **Schéma de cohérence territoriale (SCoT)**.

Une plateforme de concertation est accessible afin que chaque habitant des 2 territoires puissent donner son avis sur ce document.

Comment se logera-t-on demain ? Où développer l'activité économique ? Comment préserver les espaces naturels ou améliorer les déplacements ? Comment le territoire doit-il évoluer pour faire face aux transitions climatiques, énergétiques, démographiques...

Autant de questions au cœur de la révision du SCoT !

Il s'agit de fixer les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire pour les décennies à venir. Il concerne plus d'1,2 million d'habitants et 133 communes : les 95 communes de la Métropole Européenne de Lille (MEL) et les 38 communes de la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC).



Une plateforme pour donner la parole aux habitants

Chacun est invité à participer à la concertation publique

L'objectif est le suivant : associer largement toute personne intéressée à la construction du projet de territoire pour les années à venir.

Les contributions pourront prendre différentes formes :

- Une idée pour améliorer le cadre de vie
- un souhait pour l'avenir du territoire
- un point de vigilance à partager...

Toutes les informations pratiques, les documents de référence et la plateforme de concertation sont accessibles sur participation.lillemetropole.fr

AMÉNAGEMENTS



TRAVAUX RUE DE WAHAGNIES ET RUE DE LA LONGUE BORNE

Des travaux de voirie ont été réalisés rue de Wahagnies et rue de la longue borne fin février.

La chaussée présentait un faïençage de la couche de roulement avec un risque de dégradations importantes au fil du temps.



De plus, certains endroits étaient fragilisés avec la formation de nids de poule.

Certaines bordures fortement dégradées ont été remplacées.



Afin de renforcer la sécurité des usagers, **3 nouveaux passages piétons** ont été créés.

La pose de panneaux routiers et la signalisation au sol sont prévues dans les semaines à venir.



Le stationnement est organisé afin de toujours laisser un trottoir libre pour les piétons.

La vitesse des véhicules est dorénavant **limitée à 30km/h** excepté sur la dernière moitié de la rue de Wahagnies qui passe en « **Zone de rencontre** » à 20km/h.

Un passage sécurisé avec adouci de bordure facilitant le passage des piétons et des cyclistes a été aménagé à proximité de la barrière située au bout de la rue de Wahagnies.



L'installation de **deux bancs et de poubelles** est prévue ainsi que des **plantations** dans les quelques parcelles créées.



Des **grés de Perne** (cailloux rouges) seront ajoutés sur certains trottoirs si nécessaire.



ZONE DE RENCONTRE CONDUITE APAISÉE ET SÉCURITÉ RENFORCÉE

C'est une zone de circulation apaisée autorisée à tous les véhicules où **les piétons sont prioritaires**.

Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée lorsque le trottoir est trop étroit.



La vitesse des véhicules est limitée à 20km/h.

Le stationnement est organisé.

Cette zone est matérialisée par un panneau d'indication spécifique et une signalisation au sol rappelant l'entrée de la zone de rencontre et la vitesse autorisée.

Plan de financement:

Les travaux de voirie représentent un coût très important pour une commune. (montants hors taxes)

Gros œuvre : 54 574.80 €
Signalisation : 9 525.80 €
Végétalisation : 1 000.00 €
Mobilier : 2 500.00 €
soit un coût total de 67 600.60 €

Subventions obtenues:

ADVB Département du Nord : 11 087.00 €
Fonds de concours
de la Pévèle Carembault : 33 800.30€

Soit un reste à charge pour la commune de 22 722.30€ HT .

ENVIRONNEMENT



JE PARTICIPE À LA PROPRETÉ

Nettoyer le caniveau, désherber le trottoir, ramasser les débris contribuent à l'embellissement et au mieux vivre dans la commune.

Cela limite également les risques de chute sur les trottoirs, évite les obstructions à l'écoulement des eaux pluviales, la pousse d'herbes et d'adventices.

Faute de quoi des traitements complémentaires sont nécessaires, coûteux pour chacun.



ENGINS À MOTEUR

Horaires réglementés d'utilisation des engins à moteur tels que tondeuses à gazon, tailles haie, motoculteurs, broyeurs de végétaux... dans la commune.

- en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- les dimanches et jours fériés uniquement le matin de 10h à 12h.

FRELON ASIATIQUE : AIDE FINANCIÈRE POUR LA DESTRUCTION D'UN NID

Les frelons asiatiques sont aujourd'hui présents dans notre environnement et demeurent une menace importante pour les abeilles, la biodiversité et la sécurité des personnes.

Les températures commencent à remonter et les **reines** quittent leur cachette hivernale, **avidés de sucre**.

Préventivement, il est possible de les piéger efficacement en limitant l'impact sur les autres insectes et la biodiversité.

Rappel de la fabrication du piège à suspendre à une branche d'arbre ou sous l'abri de jardin :

* 1 bouteille vide,

* un bouchon Tap-Trap (disponible sur différents sites à partir de 1,50 € pièce).

* Dans le fond de la bouteille un mélange composé d'1/3 de bière, 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop de cassis).

Nous pouvons ainsi limiter la création de nouveaux nids et l'impact de cette espèce invasive sur la faune locale.



AIDE FINANCIÈRE POUR LA DESTRUCTION DU NID

Pévèle Carembault rembourse 75 % de la facture s'il s'agit bien du frelon asiatique et si l'entreprise choisie est agréée, dans la limite de 175 euros.

Retrouvez tous les renseignements concernant les entreprises agréées, le règlement et les démarches à effectuer sur : www.pevelecarembault.fr/environnement/lutte-contre-les-frelons-asiatiques



JE NE TOUCHE PAS A MES HAIES

Du 15 mars au 31 juillet

Je préserve la biodiversité en protégeant la nidification des oiseaux.



BRÛLAGE DÉCHETS VERTS INTERDITS

Brûler les déchets verts est interdit que ce soit en incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Quelques parades :

- Profiter du passage hebdomadaire du jeudi (poubelle verte)
- Broyer, « pailler » le pied de nos haies,
- Amener vos déchets à la déchetterie de Thumeries,
- Déposer vos déchets verts à la benne temporaire, pour les particuliers, sur le parking de l'école de août à novembre.

ÉCOLE LA CLAIRIÈRE

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2026

Les familles sont invitées à effectuer les démarches d'inscription auprès de l'école (03 20 32 05 40) ou de la mairie (03 20 86 97 67) avant le 15 mai 2026. Nous vous remercions de respecter cette date afin de faciliter l'organisation des classes pour la prochaine rentrée.

FÊTE DE L'ÉCOLE ET KERMESSE

L'école vous donne rendez-vous le **20 juin 2026 pour la fête de l'école**, placée cette année sous le thème du cinéma !

Au programme de cette journée festive :

- **Le matin** : spectacle des enfants
- **L'après-midi** : kermesse pour les petits et les grands

Venez nombreux partager ce moment convivial en famille et encourager les enfants !

LA CLÉ DES CHAMPS

BOULODROME

Les beaux jours arrivent !

Le boulodrome vous attend....

Envie de pratiquer la pétanque ? Amateurs ou curieux, réunissez-vous pour préparer une première manifestation en semaine ?, le week-end ? l'après-midi ou en soirée ?..

Vous avez des idées..., envie d'aider à l'organisation ?

Faites-vous connaître en mairie au 03 20 86 97 67 !



LES AMIS DE L'ÉCOLE

VIDE GRENIER LE 6 JUIN

L'association des parents d'élèves organise sa **braderie le samedi 6 juin 2026** de 8h à 13h dans la rue face à la salle communale La Clairière. Les inscriptions se déroulent via la mairie à partir du 4 mai 2026.

- soit par mail à laneuville.mairie@orange.fr,
- soit par téléphone au 03 20 86 97 67,
- soit aux horaires d'ouverture.

Vente de fleurs et petite restauration exclusivement réservée à l'association.

Tarif de l'emplacement : 2€ le mètre, uniquement 2, 4 ou 6 mètres.



SOIRÉE COUSCOUS LE 21 MARS

L'association des parents d'élèves a organisé sa soirée couscous : Un moment convivial et festif qui a accueilli des parents d'élèves mais aussi des habitants du village.



LES PROCHAINES EXPOSITIONS SALLE LA CLAIRIÈRE À LA NEUVILLE

LA NEUVILLE



PRINTEMPS DES ARTISTES 2026

Le rendez-vous où l'émotion et la convivialité s'associent pour venir en aide aux enfants défavorisés

Exposition - Vente

11 et 12 avril, de 11h à 19h

Salle La Clairière, rue du Général De Gaulle, 59239 LA NEUVILLE
Entrée libre, petite restauration, tombola

 **KIWANIS SECLIN, COMTESSES de FLANDRE**
kiwanis.seclin@gmail.com

 Kiwanis Seclin
 Kiwanis.Seclin



Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS

SALLE LA CLAIRIÈRE
39 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, LA NEUVILLE

SAMEDI 2 MAI 2026 : 11H30 - 18H00
DIMANCHE 3 MAI 2026 : 10H00 - 17H00
VERNISSAGE LE SAMEDI 2 MAI À 11H30

EXPOSITION SCULPTURES
CRÉATIONS DE L'ATELIER DE JEAN-MARC DEMARCO

PHILIPPE CANIVET . FRANCIS CHASSAGNE . ANNE-SOPHIE COCUSSE
ANNE DAELMAN . CHANTAL DARTOIS . DALILA DEMARCO . JEAN MARC DEMARCO
ANNE DENNEULIN . ÉLIZABETH DOISE . FRANÇOIS KIEBBE . LAURENCE LEGENTIL
EMMANUEL LUC . BRUNO MORINO . DIDIER MOTTI . PATRICIA PAQUET . JEAN WATTELET

A VOS AGENDAS

Faîtes du vélo Samedi 30 mai de 10h à 18h



Vide-grenier le 6 juin de 8h à 13h



Spectacle atelier théâtre 18 juin à 18h



Fête de l'école le 20 juin matin



Semi marathon de Phalempin le 21 juin matin



Kermesse de l'école le 20 juin après-midi



ETAT CIVIL

Décès

30/01/2026

Hélène RICAUX

04/02/2026

Tadeusz LUSZCZYNSKI

23/02/2026

Roger SALOMÉ

01/03/2026

Dany LEFEVRE

02/03/2026

Jeannine PAWLOWSKI

24/03/2026

Martine AGUZZI

26/03/2026

Rodolphe COUTURE

Ma
mairie
en
poche



Recevez
toutes les
infos sur
votre
téléphone

L'ACTUALITÉ EN IMAGES.

Repas intergénérationnel
aînés et enfants le 8 janvier



Repair café le 7 mars



Nuit de la lecture organisée par le comité de lecture le 24 janvier



Opération Hauts-de-France
propres le 8 mars



Elections municipales le 15 mars



Soirée couscous le 21 mars
Association des Amis de l'école



Parcours d'orientation en forêt de
Phalempin le 29 mars



Concert de guitare classique
Eglise St Blaise le 30 mars



Chasse aux œufs le 4 avril



Mairie de La Neuville : 50, rue du Général de Gaulle
59239 LA NEUVILLE
Tél : 03 20 86 97 67 Mail : laneuville.mairie@orange.fr
Site : <http://la-neuville.fr>



IPNS MAIRE DE LA NEUVILLE